



Acte de propriété couple

Par **Cecile boyer**, le **11/06/2018 à 12:43**

Bonjour

Mon ami a récemment signé un compromis de vente et un crédit pour l'achat d'une maison. Il souhaiterait qu'on vivent ensemble dans cette nouvelle résidence mais je me demande si mon nom pourrait figurer sur l'acte de propriété sachant que le prêt à la banque sera juste en son nom et que le compromis a été signé que par lui.

Est-il possible de mettre mon nom sur l'acte de propriété finale sans que le crédit soit également à mon nom ?

Par **Visiteur**, le **11/06/2018 à 13:02**

Bonjour,

oui bien sûr ! Il a tout à fait le droit de vous faire cadeau de la moitié de la maison. Mais qu'il ne vienne pas pleurer le jour où il faudra la revendre...

Par **janus2fr**, le **11/06/2018 à 13:16**

Un tel cadeau s'appelle une donation qui est taxée à 60% entre "étrangers"...

Par **youris**, le **11/06/2018 à 13:20**

bonjour,

si je comprends bien, vous voudriez devenir propriétaire d'une partie du bien sans mettre un euro dans l'achat du bien.

salutations

Par **Cecile boyer**, le **11/06/2018 à 14:13**

Bonjour merci pour vos réponses .